

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-0032084

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1347

Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

KAIROUAN AHMED

191335

Date de naissance :

1948

Adresse :

Rue BRAHIM BEN YAHIA - Casablanca

Tél. 06610X1421

Total des frais engagés Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 20/11/2023

Nom et prénom du malade : AL ISSAOUI SALOUA Age: 54

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 20/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19-032084

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20.11.2023		C	G	DR. MED MOUID EL BACHIRI MEDECIN DU TRAVAIL MEDECIN EXPERT MEDECIN LEGITE CLINIQUE - DE POLE MEDICAL ASSAHIB

INDE = 161 131 586

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE AL HAKIM 9 Bd Moussa Ben Nourssar Tanger 9 Bd Moussa Ben Nourssar Tanger 9 Bd Moussa Ben Nourssar Tanger	20/11/23	B.1882	2531.88 DHS
RADIOLOGIE AL HAKIM DR ALAMI DINA	21.11.23	IC30	RADIOLOGIE DR ALAMI DINA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

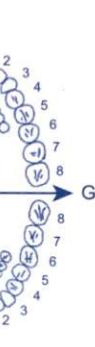
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DR: MED MOUID EL BAKKALI
MÉDECIN DU TRAVAIL
MÉDECIN EXPERT
MÉDECIN LÉGISTE CLINIQUE
CHEF DE POLE MÉDICAL
H.P - Assilah

Date: 20.11.2023

BILAN BIOLOGIQUE

Nom / Prénom: **ALISSAOUI SAFOURA** Age: Sexe: M F

Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs Direct

Hématologie/infectiologie

- NES
- Plaquettes
- Electrophorese de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hypoglycémie provoquée
- Hémoglobin glyquée

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

Ionogramme urinaire

- Diurèse
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée
- Urée
- Crétatine

Fonction rénale

- Clairance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine libre et conjuguée
- 5' Nucéotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

Examen des urines

- EBCU
- ATB gramme
- Test de grossesse

Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- LH
- Estradiol
- BHCG
- T3
- T4
- TSH us

Sérologie et immunologie

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B :
- Antigène Hbs
- Antigène Hbe
- Anticorps Anti Hbc
- Anticorps Anti Hbs
- Anticorps Anti Hbe
- Hépatite C
- ASLO

Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

Divers

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D2
- Vitamine D3
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

Autres :

ORDONNANCE

DR: MED MOUID EL BAKKALI
MÉDECIN DU TRAVAIL
MÉDECIN EXPERT
MÉDECIN LÉGISTE CLINIQUE
CHEF DE POLE MEDICAL
H.P - Assilah

Assilah, le: 20.11.2023.

ALISSAOUI SALOUA

Demande Echo. cervicale

Cysthyrinie.

DR: MED MOUID EL BAKKALI
MÉDECIN DU TRAVAIL
MÉDECIN EXPERT
MÉDECIN LÉGISTE CLINIQUE
CHEF DE POLE MEDICAL
H.P - Assilah



RADIOLOGIE ALHAKIM.
DR AL AINI DINA
INPE 101110127

N° Taxe Prof. 50208956 N° CNSS 2430057 I.F. 04903529 ICE 001673766000036
 Banque Populaire Ibn Batouta N° 164 640 212 111 859 654 000 5 68

Date 21/11/2023

Patient AL ISSAOUI SALOUA

Facture	23-021942
---------	-----------

Nature de l'examen	Prix
ECHOGRAPHIE CERVICALE	500,00
Total à payer	500,00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

CINQ CENTS DIRHAMS

RADIOLOGIE AL HAKIM
 DR ALAMI DINA
 IMPE 101 10427

Règlement : ESPECES

Dr EL ALAMI Dr TLEMÇANI Dr MARZOUGUI Dr SEFRIoui Dr BENMOUSSA Dr ALAMI

71, rue Sidi Bouabid, face au minaret de la mosquée Med. V (Iberia) 90030 Tanger

05 39 33 33 21 / 22 05 39 33 27 18

radioalhakim@gmail.com www.radiologiealhakim.ma

BIODIAGNOSTICA
 89, bd Moussa Ben Noussair
 Tel, 039-93-29-69
 TVA N°954100 PATENTE N° 50432914 RC N° 6820 CNSS N° 1064568

IF N°81457870 ICE N°001620299000091 INP N°163001852

Tanger le 20 novembre 2023

Madame AL ISSAOUI SALOUA

FACTURE N°	4557
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Glycémie (à jeûn) -----	B	20	
Hémoglobine glyquée (HBA1C) -----	B	100	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Acide urique -----	B	30	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	60	
Transaminases SGOT -----	B	50	
Transaminases SGPT -----	B	50	
25 Hydroxy-vitamine D -----	B	370	
Protéine C réactive -----	B	100	
T3 libre (Mini vidas) -----	B	200	
FT4N -----	B	200	
TSH s (Elecsys) -----	B	202	
Ferritine (Elecsys) -----	B	200	Total : B 1882

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	2 531,88 DH
---------------	-------------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Deux Mille Cinq Cent Trente et Un Dirhams et Quatre vingt Huit Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSE MEDICALES
BIODIAGNOSTICA
 89 Bd Moussa Ben Noussair, Tanger
 Tél: 05 39 93 93 29 69 - Fax: 05 39 93 97 23

Tanger, le 21/11/2023

NOM ET PRENOM : AL ISSAOUI SALOUA
EXAMEN : ECHOGRAPHIE CERVICALE
MEDECIN TRAITANT : Dr, EL BAKKALI MOUID

Honoré confrère,

Tout en vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, veuillez trouver ci-joint le compte rendu de l'examen que vous avez demandé

RESULTAT

- La glande thyroïde mesure pour :
 - o Lobe droit = 28x10x9mm soit un volume de 1,5 ml
 - o Lobe gauche = 34x12x9mm soit un volume de 2 ml
 - o L'isthme = 3mm d'épaisseur
 - o Soit un volume global de 4 ml
- Les contours glandulaires sont réguliers et le parenchyme thyroïdien est d'échostructure modérément hypoéchogène micro-pseudonodulaire sans nodule circonscrit décelable.
- Les différents secteurs ganglionnaires sont libres
- Les glandes sous maxillaires et parotides sont de morphologie normale

CONCLUSION :

- Glande thyroïde atrophique micro pseudo nodulaire : Thyroïdite auto-immune
- EU TIRADS 2

DR ALAMI DINA

Vous pouvez accéder aux images de cet examen sur <http://radalhakim.ddns.net:3333/>

USERNAME : IMH54821P

PASSWORD : 17/06/1969



Dr EL ALAMI

Dr TLEMÇANI

Dr MARZOUGUI

Dr SEFRIoui

Dr BENMOUSSA

Dr ALAMI

📍 71, rue Sidi Bouabid, face au minaret de la mosquée Med. V (Iberia) 90030 Tanger

📞 05 39 33 33 21 / 22 📞 05 39 33 27 18

✉️ radioalhakim@gmail.com 🌐 www.radiologiealhakim.ma

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA

الدكتور بنتهيلة سمير

اختصاصي في الهندسة البيولوجية

خريج جامعة هنري بوان كاري نانسي 1 - فرنسا

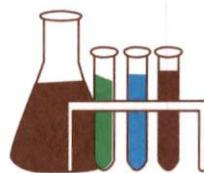
Docteur BENTAHILA Samir

Spécialiste Génie Biologique

Diplômé de l'Université Henri Poincaré

NANCY 1 - FRANCE

مختبر التحاليل الطبية ببودياغنوستيكا



Tanger le : 20/11/23

Prélèvement effectué à 09:16

الدكتور بنتهيلة رشيد

اختصاصي في التحاليل الطبية

خريج كلية الصيدلة ستراسبورغ فرنسا

Docteur BENTAHILA Rachid

Spécialiste des Analyses Biologiques

Diplômé d'Etat de la Faculté de

STRASBOURG - FRANCE

Hématologie - Biochimie - Parasitologie

Bactériologie - Virologie - Immunologie

Date : 20/11/23

Patient : Madame AL ISSAOUI SALOUA

Docteur MOHAMED MOUID EL BAKKALI

9893 9893

IMMUNO / SEROLOGIE

Normales

Protéine C réactive (U.S.) ----- : 4,9 mg/l

< 6

(Dosage par turbidimétrie)

HORMONOLOGIE

T3 Libre ----- : 3,54 pmol/l

2,76 - 6,45

Technique chimiluminescence (Architect 1000 SR)

T4 Libre ----- : 11,09 pmol/l

9 - 19

Technique chimiluminescence (Architect 1000 SR)

Thyréostimuline ultrasensible (TSHus) ----- : 4,56 µUI/ml

(Tech : Chimiluminescence ELECSYS E -411)

Interprétation :

Hyperthyroïdie : TSH < 0,27 µU/ml

Hypothyroïdie : TSH > 4,20 µU/ml

IMMUNO / SEROLOGIE

Ferritine ----- : 74,5 ng/ml

Valeurs usuelles

Hommes : 30 à 400 ng/ml

Femmes : 15 à 150 ng/ml

Enfants : 7 à 140 ng/ml

مختبر التحاليل الطبية ببودياغنوستيكا
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA
89 Bd Moussa Ben Noussair Tanger
Page 3/3

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIODIAGNOSTICA

الدكتور بنتهيلة سمير

اختصاصي في الهننسة البيولوجية

خريج جامعة هنري بوان كاري نانسي 1 - فرنسا

Docteur BENTAHILA Samir

Spécialiste Génie Biologique

Diplômé de l'Université Henri Poincaré

NANCY 1 - FRANCE

مختبر التحاليل الطبية ببودياغنوستيكا



Tanger le : 20/11/23

Prélèvement effectué à 09:16

الدكتور بنتهيلة رشيد

اختصاصي في التحاليل الطبية

خريج كلية الصيدلة سترايسبرغ فرنسا

Docteur BENTAHILA Rachid

Spécialiste des Analyses Biologiques

Diplômé d'Etat de la Faculté de

STRASBOURG - FRANCE

Hématologie - Biochémie - Parasitologie

Bactériologie - Virologie - Immunologie

Date : 20/11/23

Patient : Madame AL ISSAOUI SALOUA

Docteur MOHAMED MOUID EL BAKKALI

9893 9893

Normales

Technique HPLC : Méthode de Référence

Hémoglobine Glyquée (HbA_{1c}) ----- : 6,00 %

Limites Physiologiques Normales

Métabolisme sain : 4,8 - 6,0 % de Hb-Glyq.

Domaine suspect : 6,0 - 7,0 % de Hb-Glyq.

Résultat non satisfaisant : > 7 % de Hb-Glyq.

Urée ----- :	0,30	g/l	0,15 - 0,5
Soit :	5	mmol/l	2,5 - 8,33
Créatinine ----- :	8,3	mg/l	6 - 13
Soit :	73	μmol/l	53 - 115
Acide urique----- :	30,0	mg/l	26 - 60
Soit :	179	μmol/l	155 - 357
Cholestérol Total ----- :	2,19	g/l	1,5 - 2
Soit :	5,64	mmol/l	3,86 - 5,15
Cholestérol H.D.L. ----- :	0,72	g/l	0,35 - 0,6
Soit :	1,86	mmol/l	0,9 - 1,54
Cholestérol L.D.L. ----- :	1,26	g/l	< 1,6
Soit :	3,25	mmol/l	< 4,12
Triglycérides ----- :	1,04	g/l	0,5 - 1,5
Soit :	1,18	mmol/l	0,56 - 1,7
Transaminases SGOT ----- :	17	UI/l	< 40
Transaminases SGPT ----- :	13	UI/l	< 41

VITAMINES

Vitamine D2/D3 (25 Hydroxy-vitamine D) ----- : 42,01 μg/l
(Chimiluminescence)

Interprétation :

Valeurs souhaitables pour des patients adultes : > 30 μg/l (> 75 nmol/l)

Statut vitaminique considéré insuffisant entre 10 - 30 μg/l (25 à 75 nmol/l)

Etat carentiel en dessous de 10 μg/l (< 25 nmol/l)

Un potentiel effet toxique est évoqué pour des valeurs > 100 μg/l (> 250 nmol/l)

مختبر التحاليل الطبية ببودياغنوستيكا
LABORATOIRE D'ANALYSES BIODIAGNOSTICA
99 Bd Moussa Ben Noussair Tanger
Tél : 05 39 93 29 69 - Fax 05 39 93 97 23
Page : 2/3

